

Délibération du 12 Avril 2024

délibération **N° 2024-22 C**

objet **Autorisation de lancer une consultation d'engins de manutention avec contrat d'entretien de type « full service » et maintenance corrective pour l'exploitation du nouveau centre de traitement et de valorisation des matières de Savoie Déchets**

- Date de convocation : le 05 avril 2024
- Date de publication : le 19 avril 2024

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 05 avril 2024 s'est réuni le 12 avril 2024 à 14 h 30 salle de réunion du 2^{ème} étage de l'UVETD, 336 Rue de Chantabord 73000 CHAMBERY sous la présidence de Marie BENEVISE, Présidente de Savoie Déchets.

Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents : 21, Nombre de votants : 22
- Etaient présents : 21

Collectivité représentée	NOM Prénom
Communauté d'Agglomération Arlysère	RAUCAZ Christian
	VIGUET-CARRIN Françoise
Communauté d'Agglomération Grand Chambéry	BENEVISE Marie
	BOIX-NEVEU Arthur
	FABRE Maryse
Communauté d'Agglomération Grand Lac	DRIVET Jean-Marc
	GRANGE Yves
	CARDE Daniel
Communauté de Communes de Cœur de Savoie	FANTIN Philippe
Communauté de Communes Haute Tarentaise	FRAISSARD Jean-Claude
Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette	TAIN Daniel
Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche	BRUNIER Thierry
Communauté de Communes des Versants d'Aime	HANRARD Bernard
	VIBERT Christian
Communauté de Communes de Yenne	BOIRON Laurence
Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM)	CECILLE Joël
	CHEMIN François
	ROUGEAUX Jean-Pierre
	PERRIER Jean-Claude
	SIMON Christian
	VARESANO José

Délégués excusés ayant donné pouvoir de vote : 1

DAL BIANCO Serge donne pouvoir de vote à VIGUET-CARRIN Françoise

Délégués excusés : 12

BURNIER-FRAMBORET Frédéric ; THEVENON Raphaël ; SARTORI Walter ; BRUN Pierre ; GRILLAUD Laurent ; JOLY Max ; BLANQUET Denis ; GIRAUD Murielle ; VAN STRAATEN Nicolas ; DANIS Georges ; RUFFIER-LANCHE René ; BARBIER Marie-Claire

Délégués absents : 5

ZOCCOLO Alain ; LEOUTRE Jean-Marc ; AMET Yannick ; GUIGUE Thibaut ; LAURENT Philippe

Délibération du 12 Avril 2024

délibération

N° 2024-22 C

objet

Autorisation de lancer une consultation d'engins de manutention avec contrat d'entretien de type « full service » et maintenance corrective pour l'exploitation du nouveau centre de traitement et de valorisation des matières de Savoie Déchets

Monsieur Arthur BOIX-NEVEU, Vice-Président, expose que Savoie Déchets doit procéder à la location d'engins pour réaliser les opérations de manutention des matières liées aux activités dont il aura la charge sur le futur centre de tri.

Compte tenu des délais d'approvisionnement particulièrement longs sur cette typologie d'équipements (il faut compter plus d'un an pour l'approvisionnement d'engins à motorisation électrique), il convient de lancer, dès l'année 2024, une consultation et ce, afin de disposer d'engins opérationnels lors de la mise en service du nouveau centre de tri.

Il sera donc fait recours à une procédure d'appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique en vue de la conclusion d'un accord-cadre mono-attributaire (1 titulaire par lot) avec émission de bons de commande sans minimum mais avec engagement sur un montant maximum pour la location longue durée d'engins de manutention avec contrat d'entretien de type « full service » et maintenance corrective pour une durée globale de 2 ans.

La consultation à initier est décomposée en 2 lots :

Lot(s)	Désignation	Montant Maximum sur 2 ans
01	location de 3 chariots élévateurs à motorisation électrique avec contrat d'entretien de type « full service » et maintenance corrective	240 000 € HT
02	location de 2 chargeuses à motorisation thermique avec contrat d'entretien de type « full service » et maintenance corrective	500 000 € HT

Pour les 2 lots confondus, le montant maximum est de 740 000 euros hors taxes sur 2 ans.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral de création du Syndicat Savoie Déchets en date du 09 décembre 2009 ;

Vu les statuts de Savoie Déchets ;

Vu la délibération n°2021-65C, du Comité Syndical du 25 juin 2021, relative aux délégations de compétences du Comité Syndical à la Présidente de Savoie Déchets, prévue par l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le lancement de la consultation passée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, pour la location longue durée d'engins de manutention avec contrat d'entretien de type « full service » et maintenance corrective pour l'exploitation du nouveau centre de traitement et de valorisation des matières de Savoie Déchets.

Article 2 : autorise la Présidente, ou son représentant, à signer les accords-cadres avec émission de bons de commande et tous les documents y afférent.

Le Secrétaire de Séance,
Arthur BOIX-NEVEU

La Présidente,
Marie BENEVISE

